

Comines

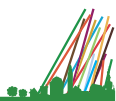


Concours de cartes postales sur le thème "Monde imaginaire"

organisé par la Médiathèque Ducarin,
en partenariat avec la Maison du patrimoine,
à l'occasion de "L'Eldorado - Lille 3000"

Médiathèque Ducarin
34 rue de Quesnoy
☎ 03 20 12 17 10

www.facebook.com/mediathequeducarin
www.ville-comines.fr



Règlement

Article 1

La médiathèque Ducarin organise du 6 juillet au 1^{er} septembre 2019 un concours de cartes postales, en partenariat avec la Maison du Patrimoine.

Il est gratuit et ouvert à tous les Cominois, adhérents à la Médiathèque Ducarin ou non, ainsi qu'aux non Cominois adhérents à la Médiathèque.

Article 2

Le thème retenu est « Monde imaginaire » à l'occasion de L'Eldorado - Lille 3000.

5 catégories sont proposées :

- Enfants de 0 à 5 ans ;
- Enfants de 6 à 10 ans ;
- Adolescents de 11 à 17 ans ;
- Adultes de plus de 18 ans ;
- Prix familles.

Article 3

Les candidats ne peuvent présenter qu'une seule carte postale dans une catégorie d'âge choisie.

Celle-ci est à envoyer par voie postale ou à déposer dans la boîte aux lettres de la médiathèque Ducarin au 34, rue de Quesnoy 59560 Comines, avant le 01/09/2019, minuit.

Article 4

Les cartes postales doivent être une réalisation personnelle des participants. Toutes les formes d'expression graphiques sont autorisées : peinture, dessin, collage, photographie... Le format à respecter est 14,8 cm x 10,5 cm soit le format A6. La carte peut être en couleur ou en noir et blanc.

Sur la partie gauche du verso de la carte postale :
- indiquer lisiblement vos nom/prénom/âge/adresse/ mail/ téléphone / catégorie dans laquelle vous concourez.

Sur la partie droite du verso de la carte postale :
- inscrivez l'adresse de la médiathèque ; si vous la postez, n'oubliez pas de mettre un timbre !

Article 5

La participation au concours n'est pas autorisée aux membres du jury, aux membres du personnel de la médiathèque.

Article 6

La meilleure carte postale de chaque catégorie sera récompensée par un prix.

Article 7

Le jury sera composé de :

- Madame Brigitte Traisnel et Madame Laëtitia Marin : les élues à la Culture ;
- Monsieur Romuald Delaire : professeur à l'école d'arts plastiques ;
- Les membres du personnel : Michel, Chrysoline, Batmavadée, Isabelle et Chris, ainsi que l'équipe de bénévoles de la Médiathèque.

La sélection des gagnants se fera selon différents critères : le lien entre l'illustration de la carte postale et le thème du concours, son originalité, son esthétique et sa qualité de réalisation.

Article 8

La réunion de sélection du jury aura lieu en septembre. Chaque participant est invité à la remise des prix qui aura lieu le samedi 12 octobre à 17h30, lors de la Nuit des Bibliothèques.

Article 9

Les participants et les lauréats autorisent l'exposition de leur carte à la Médiathèque et leur publication éventuelle sur les supports de communications municipaux tels que le journal « Ma Ville, Ma Campagne », Pages Facebook municipales... sans versement de droit d'auteur.

Article 10

La Médiathèque Ducarin se réserve le droit d'annuler le concours faute de participations suffisantes ou en cas de force majeure. Les membres du jury se réservent le droit d'exclure les cartes postales discriminatoires ou licencieuses.

Article 11

La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement et des décisions du jury.

Article 12

A l'issue du concours et après l'exposition, les cartes postales pourront être récupérées sur simple demande à partir du 1^{er} décembre 2019 à la médiathèque.